



# Fiche d'information

## Environnement propice à l'activité physique en Suisse – good practice et facteurs de succès

L'étude « Environnement propice à l'activité physique en Suisse – good practice et facteurs de succès » illustre par des exemples la diversité des approches et des procédures adoptées pour instaurer des conditions qui favorisent la mobilité physique active et d'autres formes d'exercice physique en aménageant les espaces publics. Elle aborde une série de facteurs de succès qu'il convient d'intégrer à de futurs projets. Les projets concernant des enfants, des personnes âgées ou des groupes socialement défavorisés ont fait l'objet d'une attention particulière.

### 14 projets présentés

Hopp-la Park et Hopp-la Parcours (Bâle)

Développement global des espaces ouverts dans l'agglomération centrale de Schaffhouse

Projet communal d'installations sportives (Bremgarten bei Bern)

Ville modèle pour les piétons et les cyclistes (FuVeMo) (Berthoud)

Zones problématiques pour les piétons et les cyclistes – Recensement sur le territoire de la commune (Flawil)

Assainissement et transformation de la Seftigenstrasse à Wabern

Plaines-du-Loup / Métamorphose (Lausanne)

Développement global du quartier (Pratteln)

Espaces pour l'activité physique, le sport, les loisirs et la santé dans la région de Sursee-Mittelland

Meglio a piedi / Piano Mobilità Scolastica (diverses communes du Tessin)

Les Nouvelles Libellules (Vernier)

Espaces pour l'activité physique et le sport (Winterthur)

Mise en valeur des espaces de détente proches de zones urbanisées en métropole grâce à la mobilité douce Zurich

MOHA – Gestion de la mobilité dans les quartiers d'habitation (national)

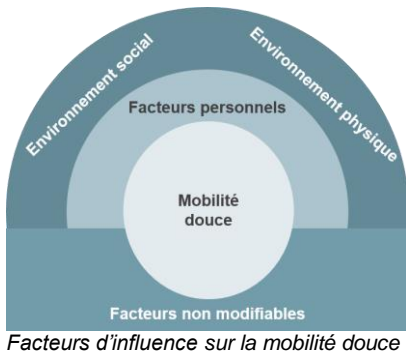
### PRINCIPALES CONCLUSIONS

Il existe en Suisse de nombreuses mesures qui fonctionnent lorsqu'on s'intéresse aux environnements propices à l'activité physique. Pour cette étude, plus d'une centaine de projets ont été retenus. Quatorze ont ensuite pris en compte selon des critères définis (participation, formulation des objectifs, durabilité, évaluation, etc.) pour identifier des facteurs potentiels de succès.

Étant donné qu'il est difficile d'atteindre les enfants, les personnes âgées ou les personnes socialement défavorisées au travers de mesures conventionnelles pour promouvoir l'activité physique, ces groupes cibles ont fait l'objet d'une attention particulière. Pour les projets destinés aux enfants, il faut tenir compte des aspects de sécurité et créer les possibilités d'exercer une activité physique à proximité des lieux de résidence et des écoles. La sécurité joue également un rôle central pour les personnes âgées et les personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite (durée du feu vert assez longue pour les passages piétons, séparation des piétons et des cyclistes). En outre, il est nécessaire d'aménager des zones de détente (bancs) et de rencontre. Les zones résidentielles où vivent des personnes avec un statut socio-économique inférieur se distinguent souvent par un manque d'infrastructures favorables à l'activité physique.

Le tableau suivant présente cinq facteurs de succès potentiels, dont les opportunités et les risques doivent être pesés avant de concrétiser un projet.

<b>Facteur de succès potentiels</b>	<b>Opportunités</b>	<b>Risques</b>
<b>Bases et compétences spécialisées</b>	Une procédure menée avec compétence et basée sur les faits augmente la probabilité de succès.	Les données fiables manquent souvent et sont fastidieuses à collecter ; le recours à des professionnels peut être onéreux.
<b>Multisectoralité et réseautage</b>	Prise en compte des compétences et perspectives variées	Conflits d'intérêts, « éparpillement » et processus décisionnel éventuellement plus long
<b>Participation</b>	Prise en compte des intérêts des groupes cibles, « idées originales », légitimité accrue	Intégration des groupes cibles (vulnérables et hétérogènes) fastidieuse voire difficile



**Multiplication**

Multiplier les projets est moins onéreux que d'utiliser de nouvelles approches, probabilité de succès accrue

Moyens manquants ou réduits pour la multiplication ; négligence des conditions et des spécificités locales

**Ancrage à long terme**

Maintien et développement des projets et de leurs effets

Nécessite une implication financière et personnelle de l'organisateur, lassitude autour des projets, vieillissement des projets, des bases et des instruments

Ces considérations permettent de formuler des recommandations pour des mesures visant à créer un environnement favorable à l'activité physique.

- La promotion de l'activité physique ne devrait pas se limiter à la mobilité douce et aux infrastructures correspondantes, mais devraient également tenir compte des autres espaces et types d'activité physique (terrains de sport, écoles).
- La planification des offres et des mesures ciblant des groupes vulnérables devrait s'appuyer sur une analyse différenciée et la communication devrait être adaptée en fonction.
- La plupart des projets sont relativement longs et demandent un effort durable de la part des équipes de projet.
- L'ancrage multisectoriel des projets dans les quartiers, les communes, la région, le canton et la Confédération, ainsi qu'auprès des services des sports, de la formation et autres, permet de répartir la charge.

L'activité physique joue un rôle essentiel pour prévenir les maladies non transmissibles et pour assurer la santé psychique. L'environnement construit (p. ex. des quartiers aménagés pour rendre l'activité physique attrayante, des terrains de jeu sûrs et accessibles, des voies pédestres et des pistes cyclables, la promotion de la mobilité douce) constitue un facteur important pour favoriser l'activité physique. La création d'un environnement favorable à l'activité physique constitue un domaine d'application important et prometteur pour promouvoir l'activité physique et la santé. Le caractère incitatif de ce type d'environnement est très prometteur.

**SOURCE**

Adrian Fischer, Hanspeter Stamm et Markus Lamprecht (2018) : Environnement propice à l'activité physique en Suisse : good practice et facteurs de succès (en allemand) Lamprecht und Stamm Sozialforschung und Beratung AG, Zurich. [\[LIEN\]](#)

**CONTACT**

Office fédéral de la santé publique OFSP  
Division Prévention des maladies non transmissibles  
Section Bases scientifiques  
BAGgrundlagen@bag.admin.ch

**DATE**

Février 2019